

**Pour toute question ou information  
vous pouvez contacter le 02 40 99 15 44  
ou le collège de votre enfant.**

■ Plus d'info à retrouver sur :  
**[loire-atlantique.fr/inscription-cantine](https://loire-atlantique.fr/inscription-cantine)**



# La cantine pour tous

**Informations pratiques sur la tarification solidaire**



Département de Loire-Atlantique  
Direction éducation  
3 quai Ceineray - CS 94109  
44041 Nantes cedex 1  
Tél. 02 40 99 10 00  
Courriel : [contact@loire-atlantique.fr](mailto:contact@loire-atlantique.fr)  
Site internet : [loire-atlantique.fr](https://loire-atlantique.fr)

Conception : Département de Loire-Atlantique  
Impression : Goubault  
Crédit photo : Paul Pascal  
Juin 2024

UN ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT





# UNE CANTINE POUR TOUS LES BUDGETS

En septembre 2024, Le Département de Loire-Atlantique met en place un **tarif solidaire** dans toutes les cantines des collèges publics. Le prix du repas sera calculé en fonction de vos ressources, sur la base du quotient familial de la CAF ou de la MSA. Il sera compris **entre 1€ et 5,30€**.

## COMMENT BÉNÉFICIER DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE : VALIDER VOTRE INSCRIPTION EN 2 ÉTAPES.

1. Lors de l'inscription de mon enfant au collège, j'indique s'il sera demi-pensionnaire (qu'il déjeunera au collège).
2. À partir de juin, je confirme mon inscription à la restauration sur le site **loire-atlantique.fr/inscription-cantine** : je remplis les informations demandées et je transmets mon quotient familial et mon attestation CAF ou MSA. Le tarif du repas sera alors affiché.

L'attestation CAF peut être demandée sur **caf.fr/allocataires/caf-de-loire-atlantique**  
L'attestation MSA sur **loire-atlantique-vendee.msa.fr/lfp**

L'inscription à la cantine avec un tarif adapté à vos ressources est possible quelle que soit votre situation. À partir du 28 septembre, pour toute inscription à la cantine, merci de contacter le collège de votre enfant.

## PRIX PAR REPAS EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CAF OU MSA

	QUOTIENT FAMILIAL CAF/MSA	PRIX PAR REPAS
Tranche 1	0-400	1,00 €
Tranche 2	401-525	1,30 €
Tranche 3	526-750	1,65 €
Tranche 4	751-950	2,15 €
Tranche 5	951-1 150	2,75 €
Tranche 6	1 151-1 350	3,35 €
Tranche 7	1 351-1 600	4,00 €
Tranche 8	1 601-2 000	4,65 €
Tranche 9	Plus de 2 000	5,30 €

Le coût réel du repas est d'environ 8,5€ par élève. La différence entre ce coût réel et le prix que vous payez est prise en charge par le Département.

## DES REPAS ÉQUILIBRÉS POUR UN BUDGET MAÎTRISÉ

La cantine scolaire, c'est :

✓ **La qualité dans les assiettes** avec des produits bons et bio, des repas préparés au collège par des chef-fes de cuisine qui travaillent pour le Département. Ils et elles ont appris à cuisiner sur place des repas équilibrés qui plaisent aux collégiennes et collégiens.

✓ **Des repas pour tous** avec des menus variés et équilibrés proposés aux élèves pour plaire à tout le monde : poisson, oeuf, viande, salade, légumes, pâtisseries maison, fruits de saison. Un menu végétarien est proposé une fois par semaine et un menu alternatif est proposé chaque jour.

